

GUIDE  
du transport entre  
les États-Unis  
et le Canada



*Con-way*  
FREIGHT

*Con-way*  
FREIGHT-CANADA

**C**ette brochure propose aux clients de Con-way des informations utiles sur les documents d'expédition entre le Canada et les États-Unis. Elle contient des instructions et décrit les formulaires connexes requis par les douanes américaine et canadienne.

Les documents représentent une partie importante du transport international. L'expéditeur en a l'entière responsabilité. Comme le transporteur n'est pas autorisé à corriger les erreurs pouvant figurer sur les documents d'expédition de son client, celles-ci peuvent se traduire par des retards coûteux.

En vous indiquant quels documents internationaux sont nécessaires, cette brochure vous aidera à exporter vos marchandises outre frontière avec succès.

## Informations générales

Lors de transports entre les États-Unis et le Canada, il convient de numéroter et de marquer clairement les informations suivantes sur chaque pièce expédiée :

- Nom de l'expéditeur
- Adresse d'origine (y compris le pays d'origine)
- Nom du destinataire
- Adresse complète de destination
- Numéro de commande de l'expéditeur ou du destinataire
- Poids brut de l'expédition

Un certificat d'origine de l'ALÉNA est requis pour pouvoir bénéficier de taxes réduites sur les marchandises en vertu de l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain).



## Expédition vers le Canada

### CONNAISSANCE DE L'EXPÉDITEUR

Pour qu'un chargement puisse passer la frontière canadienne en toute sécurité et dans les délais, il est nécessaire de fournir un connaissance correctement rempli. Les renseignements suivants doivent y figurer :

- Informations d'expédition complètes
- Lieu où les marchandises doivent être dédouanées
- Nom, adresse et numéro de téléphone du courtier du destinataire
- Lorsque les marchandises sont dédouanées par l'importateur attitré, il convient de fournir les informations concernant le courtier de la compagnie en question.

### FACTURE COMMERCIALE/DOUANIÈRE

Si la valeur des marchandises expédiées est inférieure à 1 000 \$ CAN, une facture commerciale standard suffit. Un exemplaire doit être attaché au connaissance. Si la valeur des marchandises expédiées est supérieure à 1 000 \$ CAN, l'expéditeur est tenu de remplir une facture de Douanes Canada. Trois exemplaires doivent être attachés au connaissance, et des exemplaires doivent être envoyés par courrier ou par télécopieur au destinataire et/ou au courtier du destinataire.

### DÉCLARATION D'EXPORTATION DE L'EXPÉDITEUR AMÉRICAIN

L'expéditeur américain n'est pas tenu de remplir une déclaration d'exportation (formulaire américain 7525V) pour les expéditions à destination du Canada, sauf dans certains cas, tels que :

- Marchandises en transit au Canada, ou qui y sont stockées, en vue d'une ultime réexportation vers un autre pays et lorsque leur valeur dépasse 2 500 \$ US.
- Marchandises requérant une autorisation d'exportation délivrée par le département du Commerce américain ou le département d'État américain.
- Marchandises soumises aux règlements américains contre le trafic international d'armes.

### PRÉPARATION ADÉQUATE DES DOCUMENTS

Les documents requis pour le transport international doivent être placés dans une enveloppe sur laquelle le contenu et la destination des marchandises sont clairement indiqués. L'enveloppe doit être attachée au connaissance. N'attachez pas cette enveloppe au chargement lui-même.

### LE SYSTÈME D'EXAMEN AVANT L'ARRIVÉE (SEA)

Il s'agit d'une initiative de Douanes Canada leur permettant de traiter les informations de dédouanement avant qu'une expédition commerciale n'arrive au Canada. Con-way télécopie aux courtiers les renseignements utiles concernant l'expédition (c.-à-d. la facture commerciale) avec un code à barres SEA sur la facture commerciale ; ensuite, les courtiers transmettent les informations de manière électronique à la douane qui se chargera de les traiter. Une fois l'expédition arrivée à la frontière, les inspecteurs de la douane lisent le code à barres et peuvent immédiatement signaler tout problème éventuel ou tout contrôle nécessaire de l'expédition au représentant et chauffeur de Con-way. Ce système permet de traiter les documents avant leur arrivée à la frontière, ce qui accélère le processus de dédouanement.

### PROGRAMME D'AUTOCOTISATION DOUANIÈRE (PAD)

Con-way utilise également un autre programme pour accélérer le processus de dédouanement appelé le Programme d'autocotisation douanière. Con-way est un transporteur agréé de ce programme et peut expédier des marchandises pour tout importateur PAD agréé par le biais de ce processus accéléré.

## Expédition vers les États-Unis

### CONNAISSANCE DE L'EXPÉDITEUR

Pour qu'un chargement puisse passer la frontière américaine en toute sécurité et dans les délais, il est nécessaire de fournir un connaissance correctement rempli. Les informations complètes concernant la livraison ainsi que le lieu où les marchandises doivent être dédouanées doivent figurer sur le connaissance. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du courtier du destinataire doivent également être mentionnés.

### FACTURE COMMERCIALE

Une facture dûment complétée doit être fournie pour que U.S. Customs (douanes américaines) puissent fixer le montant des droits. Les informations qu'elle contient doivent être précises, et les renseignements suivants doivent être inclus :

- Nom et adresse du fournisseur
- Description détaillée de la marchandise (y compris la quantité, le poids et les dimensions)
- Le prix d'achat et les conditions de vente
- Le pays d'origine doit figurer sur la facture commerciale, qui doit être rédigée en anglais.
- Valeur des marchandises en devises américaines ou canadiennes.

### DÉCLARATION D'EXPORTATION

Il n'est généralement pas requis de fournir une déclaration d'exportation (formulaire canadien B-13A) pour les expéditions vers les États-Unis sauf si la valeur des marchandises dépasse 2 000 \$ CAN et que la destination finale des marchandises se trouve à l'extérieur des États-Unis.

Une déclaration d'exportation doit accompagner les marchandises qui sont légalement contrôlées, interdites ou réglementées. Il est requis de présenter les permis, certificats et/ou autorisations à Douanes Canada avant l'exportation accompagnés d'un formulaire B-13A.

### REJOIGNEZ CON-WAY SUR LA VOIE DE CIRCULATION RAPIDE

Con-way participe à l'initiative FAST, ce qui nous permet de bénéficier de programmes spéciaux conçus pour accélérer les dédouanement à la frontière, y compris le transport de marchandises par les voies FAST en direction du sud et du nord. En outre, Con-way est agréée par le service américain des douanes et de la protection des frontières (U.S. Customs and Border Protection ou CBP) pour le programme de manifeste électronique pour l'Environnement automatisé des expéditions commerciales (Automated Commercial Environment ou ACE). Le programme ACE accélère le transport des marchandises du Canada aux États-Unis en proposant un processus de chargement électronique par le biais d'un système en ligne centralisé qui lie le CBP aux expéditeurs et transporteurs agréés. Nous encourageons tous nos clients qui importent des marchandises aux États-Unis à participer au partenariat contre le terrorisme (C-TPAT), et à ceux qui importent des biens au Canada à adhérer au CBSA (Canadian Border Service Agency ou agence de service de la frontière canadienne), au Partners in Protection (PIP) et au programme d'autocotisation des douanes (Customs Self Assessment ou CSA) afin de sécuriser et accélérer le transport de marchandises entre les États-Unis et le Canada.

## Certificat d'origine de l'ALÉNA

Les termes de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) comportent une clause spéciale concernant les marchandises expédiées entre les États-Unis et le Canada. Pour profiter de cet accord, les exportateurs/fabricants doivent déterminer si leurs marchandises répondent aux critères fixés par les règles d'origine, qui définissent les marchandises et le matériel qui pourront bénéficier des termes de l'ALÉNA.

L'exportateur doit remplir un certificat d'origine de l'ALÉNA et en envoyer un exemplaire à l'importateur. Il ne s'agit pas d'un document de transport et il ne doit pas nécessairement accompagner l'expédition. Toutefois, pour pouvoir bénéficier des termes de l'ALÉNA au moment du dédouanement, l'importateur doit être en possession du certificat d'origine de l'ALÉNA et pouvoir le présenter à la douane, si demandé. Les préposés des douanes canadiennes et américaines sont tenus d'accepter les certificats d'un pays ou de l'autre. Si le certificat ne peut pas être présenté, les termes de l'ALÉNA ne pourront pas s'appliquer.

Pour toute question concernant l'ALÉNA ou l'utilisation du certificat d'origine, communiquez avec votre centre de service local Con-way, votre client ou son courtier.

## Les avantages à valeur ajoutée de Con-way

- Un rabais automatique de 52 % sur TOUTES les expéditions vers le Canada en provenance des États-Unis continentaux.
- Un rabais automatique de 60 % sur TOUTES les expéditions en provenance du Canada vers certains points de livraison des États-Unis continentaux.
- Un excellent service pour tout le trafic vers le Canada, que le dédouanement soit effectué à la frontière ou dans un entrepôt d'attente intérieur.
- Une couverture d'une côte à l'autre du Canada, effectuée directement par le personnel de Con-way.
- Une couverture comprenant les 48 États contigus des États-Unis en plus de l'Alaska, d'Hawaï, de Porto Rico et du Mexique.
- Le plus grand nombre de points de livraison directe et les meilleurs délais de livraison du secteur assurés par plus de 460 centres de services.
- Plus de 98 % des marchandises sont livrées dans les délais dans nos voies de livraison le lendemain.

### Système de tarification simplifié

- Tarifs de fret établis selon un système facile basé sur le kilométrage et un code postal américain et canadien à trois chiffres.
- Comprend des destinations entre États, dans les États, entre provinces et dans les provinces.
- Règles de tarification rationalisées.
- Tarif express de Con-way disponible pour votre ordinateur de bureau.
- Téléchargement électronique possible à partir du site Web primé de Con-way.

### Options d'expédition garanties et exclusives

Seule Con-way propose des livraisons garanties dans les délais GRATUITEMENT\* vers et en provenance du Canada pour les expéditeurs bénéficiant de la tarification en vigueur Con-way CNWY-599.

- Nos clients qui ne bénéficient pas de la tarification CNWY-599 en vigueur paient un supplément de 20 % seulement sur leur tarif déjà escompté.
- Couvre tous les points de service direct aux États-Unis et au Canada.
- Quelle que soit l'option choisie... **Livraison dans les temps ou à nos frais !** \*\*



\* Les marchandises doivent pouvoir être cueillies au plus tard à 17 h 00, heure locale. Pour que la réclamation soit prise en considération, le débiteur de l'expédition doit soumettre un formulaire de défaillance de service sur le site web de Con-way dans les sept jours suivant la date de livraison prévue

\*\* Les liaisons indirectes, les envois nécessitant une température spécifique, les marchandises requérant un hayon élévateur, les expéditions contenant des marchandises dangereuses et les expéditions dont la bonne marche serait entravée par des catastrophes naturelles sont exclus du service garanti de Con-way.

## L'avantage commercial : livré

Marchandises

Charge complète

Intermodal

Distribution

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

# Con-way

[www.con-way.com](http://www.con-way.com)

**ISO•9001 & 14001**